



EXTINCTEURS - EVACUATION - 4H00 -



Public et prérequis : Tout salarié / particulier - Aucuns prérequis

Durée : 4h00 présentiel - 1/2 journée

Lieu de réalisation : Intra - Dans votre établissement

Nombre de participants : 04 à 12 participants maximum



Objectif

- Etre capable de réagir face à un début d'incendie.
- Connaître les notions élémentaires de naissance et de propagation d'un incendie.
- Savoir choisir et utiliser le moyen de lutte le plus approprié.
- Connaître les consignes de sécurité générales et particulières propre à l'établissement.
- Connaître le signal d'alarme, le cheminement et la conduite à tenir pour mener une évacuation.
- Désigner les Equipiers d'évacuation (Guide-files / Serre-files / Responsable d'Evacuation).

Déroulé

Théorique (60%)

- Comprendre le mécanisme d'un incendie.
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
- Causes et conséquences d'un incendie.
- Les rôles et missions des Equipiers d'évacuation.
- Les cheminement, le point de rassemblement et la bonne conduite à tenir lors d'une évacuation.
- Les consignes de sécurité de l'établissement.
- Le point de situation à l'arrivée des secours.

Pratique (40%)

- Visite des cheminements d'évacuation avec repérage des moyens d'évacuation, d'extincteurs et coupures des énergies (gaz, électricité)
- Identification du point de rassemblement.
- Lecture des consignes de sécurité et plans en place.

Moyens techniques

- PC et vidéoprojecteur avec ressources multimédia.
- Générateur de fumée.
- Extincteurs.
- Déclencheur manuel, alarme de type 4.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances avec appui audiovisuel.
- Mise en situation avec utilisation des extincteurs sur feu réel (bac à feu) par chaque participant.

Modalité d'évaluation

- Assiduité et participation active à la formation.
- Evaluation continue sur l'ensemble des modules.
- La satisfaction des participant(e)s est évaluée à l'aide d'un questionnaire.
- Une attestation de participation rappelant les objectifs et le programme de la formation sera transmise à l'entreprise et devra être annexée au registre de sécurité.

Accès P.M.R.

L'accessibilité dépendra des capacités d'accueil de l'établissement organisant la formation. (nous consulter)

Intervenants

Les intervenants sont pour la plupart des formateurs diplômés et habilité par un Centre d'enseignement en soins d'urgence et professionnels dans le domaine des soins d'urgence (Pompiers).
Tous les formateurs sont certifiés et à jour de leurs formations.